Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 9 - 2016

Éditeur
Association des amis de
la Revue archéologique d'Île-de-France

Présidente
M.-F. GLEIZES, ex ingénieur de recherche au Sra Île-de-France

Vice-président
F. GIROT, prospecteur bénévole Île-de-France

Secrétaire
O. PUAUX, Drac/Sra Île-de-France

Trésorier
J. PRIN

Siège social
c/o M.-F. GLEIZES, 3 rue des Deux Gares, 75010 Paris

Directeur de la publication
D. MORDANT, conservateur en chef honoraire du Patrimoine

Comité de rédaction (membres permanents)
S. BEAUVAIS, Cnrs, Umr 5060 - IRAMAT
B. CLAVEL, Cnrs, Umr 7209
D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP
L. HACHEM, Inrap CIF/Umr 8215 - Trajectoires
A. LEFÈVRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM
A. LEFEUVRE, Service départemental d'archéologie du Val d'Oise, Umr 7041 - ArScAn
M. OLIVE, Cnrs, Umr 7041 - ArScAn
R. PEAKE, Inrap CIF/Umr 6298 - ARTeHIS

Comité de lecture (pour ce numéro)
F. BLAIZOT, Cnrs, Umr 5199 - PACEA
R. CORTOPASSI, Ministère de la Culture, C2RMF
A. FROMENT, Musée de l'Homme
M. ILLETT, Université Paris 1/Umr 8215 - Trajectoires
F. LEBLANC, Ministère de la Culture, C2RMF
R. LEGOUX
C. LEROYER, Université Rennes 1/Umr 6566 - CReAAH
M. MARTIN, Université de Provence/Cnrs, Umr 6125
S. MOUNY, UPJV Amiens, Laboratoire TRAME
P. PERIN, Musée d'Archéologie nationale
F. RAVOIRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM
F. VALENTIN, Umr 7041 - ArScAn

Secrétariat de rédaction (pour ce numéro)
C. BESSON, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
D. CHAOUI-DERIEUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
R. COTTIAUX, Inrap CIF/Umr 8215 - Trajectoires
S. HURARD, Inrap CIF/Umr 7041 - ArScAn
S. MORAWSKI-BEUGNON, Drac/Sra Île-de-France
B. POIRIER, Service Archéologie du Val-de-Marne
O. PUAUX, Drac/Sra Île-de-France

Traduction des résumés (anglais et allemand)
D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP
R. PEAKE, Inrap CIF
J. WIETHOLD, Inrap Grand Est Nord

Mise en page, maquette et charte graphique
F. TESSIER

Logo
N. SAULIÈRE, Inrap CIF

Imprimerie
France Quercy SAS
ZA Les Grands Camps
46090 Mercues

La RAIF publie des travaux en langue française, sur le champ chronologique allant de la Préhistoire à l'époque contemporaine et portant sur la région Île-de-France.

Les manuscrits sont soumis au comité de rédaction puis, s'ils sont acceptés, transmis à un ou plusieurs lecteurs. Des corrections peuvent être demandées aux auteurs.

Toute correspondance est à adresser à :
revueidf@hotmail.fr

Illustrations en 1re de couverture
Meaux (Seine-et-Marne), « Liaison-Nord-Hôpital »
Ampullina parisiensis [© C. Valéro, Inrap]

Pot tripodes champenois produits à Épernay
Collection particulière [© F. Renel]

Paris (75003), « cimetière du Temple »
cuves maçonnées des XIIIe-XIVe siècles
[© I. Caillot, G. André, É. Vermuth, Éveha]

Publié avec le concours financier de la Drac Île-de-France, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et du Conseil départemental du Val-de-Marne.

Ce numéro a été édité à 350 exemplaires.

NUMÉRO ISSN : 2101 - 3608

Jean SOULAT

L'ARTISANAT DE L'ÉCAILLE DE TORTUE MARINE SUR LE SITE DE LA COUR NAPOLÉON, GRAND LOUVRE, PARIS (1er ARRONDISSEMENT) AUX XVIIe-XVIIIe SIÈCLES

Témoin de l'exotisme des Petites Antilles

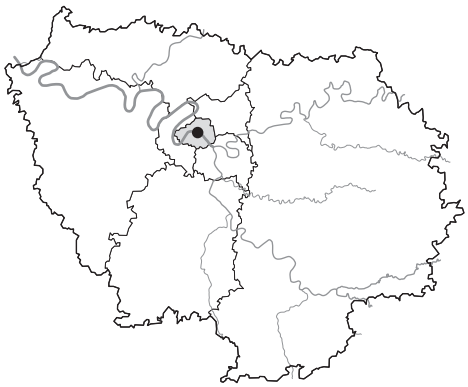

Résumé

Cent soixante quinze restes en écaille de tortue marine, bruts et manufacturés, ont été inventoriés sur le site de la Cour Napoléon à Paris, fouillé entre 1981 et 1986, à l'emplacement du Grand Louvre. Ce mobilier provient notamment de résidences de la haute noblesse du XVIIe siècle comme le petit hôtel de Beringhen mais également des remblais incendiés de l'atelier d'André-Charles Boulle, ébéniste du roi Louis XIV, datés de 1720. Différents objets en écaille de tortue se distinguent : des peignes, des lamelles d'éventail, un bracelet, des contours de miroir ou encore des plaquettes ornementales utilisées pour la marqueterie sur meuble. Ils proviennent de carapaces de tortues marines originaires des Petites Antilles et qui sont arrivées en France par l'intermédiaire du commerce colonial.

Mots-clés *Artisanat, écaille, tortue marine, Cour Napoléon, Paris, commerce, Antilles, XVIIe-XVIIIe siècles.*

Abstract

Excavations between 1981 and 1986 in the Cour Napoleon of the Louvre produced 175 fragments of worked or unworked marine tortoise shell. The finds came from 17th century aristocratic houses such as the Hôtel de Beringhem but also from a workshop, destroyed by fire in 1720, belonging to André-Charles Boulle, cabinet-maker to Louis XIV. Various tortoise-shell objects can be identified: combs, fan-sticks, bracelet, mirror framing or small strips for furniture marquetry. They are made from the shells of marine tortoises brought from the Lesser Antilles to France through colonial trade.

Keywords *Handicraft, shell, marine tortoise, Cour Napoleon, Paris, trade, Antilles, 17th-18th centuries.*

Zusammenfassung

115 Reste von Schildpatt von Meeresschildkröten – Rohmaterial sowie weiterverarbeitete Stücke – wurden im Fundmaterial vom Cour Napoléon des Grand Louvre in Paris, der von 1981 bis 1986 archäologisch untersucht wurde, festgestellt und inventarisiert. Dieses Fundmaterial stammt insbesondere aus den Residenzen hoher Adeliger des 17. Jahrhunderts wie beispielsweise dem „petit hôtel de Beringhen", jedoch auch aus den verbrannten Überresten der Werkstatt von André-Charles Boulle, dem Kunsttischler des Königs Louis XIV., die in das Jahr 1720 datiert werden können. Verschiedene, aus Schildpatt gefertigte Objekte können unterschieden werden: Kämme, Blätter von Fächern, ein Armreif, verschiedene Fassungen von Spiegeln sowie verschiedene verzierte Tafeln, die als Einlegearbeiten zur Verzierung

von Möbeln dienten. Sie wurden aus den Rückenschildern (Carapax) von Meeresschildkröten gefertigt, die im Bereich der Kleinen Antillen beheimatet waren. Dieses Material gelangte über die kolonialen Handelsverbindungen nach Frankreich.

Stichwörter *Handwerk, Schildpatt, Meeresschildkröten, Cour Napoléon, Paris, Handel, Kleine Antillen, 17.-18. Jahrhundert.*

INTRODUCTION

Un nombre important de restes en écaille de tortue marine, bruts et manufacturés, a été découvert sur le site de la Cour Napoléon lors de la fouille du Grand Louvre à Paris (1er arrondissement). Ce mobilier particulier a été localisé majoritairement dans des niveaux de remblais des résidences de la bourgeoisie locale du XVIIe siècle. Provenant de la zone 3, un lot important a été retrouvé dans les latrines du petit hôtel Beringhen (1630-1662), de même qu'un certain nombre d'éléments est issu de l'atelier du célèbre ébéniste du roi Louis XIV, André-Charles Boulle, incendié en 1720 (BRESC-BAUTIER 2001, p. 188-189). Ces niveaux calcinés ont par ailleurs été dispersés pour remblayer la cave de l'ancien hôtel du Petit Vendôme ou le puits du Petit Beringhen. Dans la zone 7, d'autres restes ont été exhumés des latrines de la maison jumelle (1640-1650), en particulier dans la maison au Portrait de Louis XIII et partiellement dans la maison du Sabot (BRESC-BAUTIER 2001, p. 104, 120). Enfin, outre ces découvertes de restes bruts ou travaillés, il faut mentionner la présence d'une carapace de tortue marine verte provenant d'une cave du XVIIIe siècle située dans la partie nord de l'ancienne rue Fromenteau et issue probablement de la collection d'un naturaliste (TROMBETTA 1987, p. 56).

Parmi ce mobilier en écaille de tortue, plusieurs catégories d'objets se distinguent : des peignes, des lamelles d'éventail, un bracelet, des contours de miroir ou encore des plaquettes ornementales utilisées pour la marqueterie sur meuble. En complément, certains restes d'écailles non travaillées ont été recensés. À première vue, d'après leur teinte et leur structure, les écailles de la Cour Napoléon appartiendraient à deux espèces de tortue marine, la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*) et la tortue caouanne (*Caretta caretta*), originaire des Petites Antilles. Un échantillon a été prélevé sur l'un des peignes (Inv. 16914) qui a fait l'objet d'analyses chimiques permettant l'identification précise de l'espèce par profil peptidique. Ces analyses menées par Caroline Solazzo, géochimiste, *Museum Conservation Institute* du *Smithsonian Institution Museum* (États-Unis) ont permis de mettre en évidence la tortue marine imbriquée.

La présence de ces restes non travaillés, de chutes de taille, de produits en cours de finition et d'objets terminés indique clairement que l'écaille de tortue marine était transformée sur place à la Cour Napoléon. On peut ainsi en déduire que l'écaille arrivait brute sous forme de carapace pour être ensuite débitée et travaillée au sein de l'atelier d'A.-C. Boulle. Ce matériau exotique devait provenir directement des grands ports commerciaux de la façade atlantique comme Nantes, La Rochelle ou Bordeaux où les navires marchands déchargeaient et vendaient leur cargaison achetée aux Petites Antilles dans les colonies françaises.

L'ÉCAILLE DE TORTUE MARINE EN ARCHÉOLOGIE MODERNE ET COLONIALE

Avant d'évoquer les découvertes d'objets en écaille de tortue marine, il faut insister sur la rareté de ces objets manufacturés en archéologie. En effet, l'écaille se conserve assez mal dans les terrains limoneux-argileux, à l'inverse des contextes humides, ce qui donne des états de conservation inégaux. Dans la plupart des cas, les objets les plus

finement travaillés sont découverts dans un très mauvais état tandis que les exemplaires plus grossiers résistent mieux.

Plusieurs sites des XVIIe-XVIIIe siècles en Europe, aux Antilles mais également en Amérique du Nord ont livré du mobilier fabriqué à partir de l'écaille de tortue marine. Les capitales européennes comme Londres, avec divers sites évoqués dans la base de données du *Museum of London* LAARC, Amsterdam (RIJKELIJKHUIZEN 2010, p. 102) et Paris (BRESC-BAUTIER 2001, p. 188-189) apportent le plus grand nombre d'exemples manufacturés à savoir des peignes, des lamelles d'éventail, des boîtes, des accessoires de parure et des éléments ornementaux pour l'ameublement. Aux Antilles, la cité portuaire de Port-Royal en Jamaïque accueille un artisanat de luxe qui diffuse au cours du XVIIe siècle en Amérique du Nord et en Europe de nombreuses productions comme des peignes et des étuis, ainsi que des coffrets (JOHNSON 2009, p. 313). En Amérique du Nord, plusieurs sites livrent ce type de mobilier. On peut ainsi évoquer la Maison Aubert-de-la-Chesnaye de la Place Royale à Québec (CLOUTIER 1998, p. 282) ou encore quelques ateliers de fabrication de peignes bien identifiés à West Newbury en Nouvelle-Angleterre (Massachussetts, États-Unis) datés de la seconde moitié du XVIIIe siècle (WHITE 2005, p. 108).

Ce mobilier se rencontre dans trois catégories de sites : les centres urbains, les cimetières et les ateliers de production. Les éléments provenant de centres urbains sont découverts généralement dans des fosses de rejets, des latrines ou des puits comme c'est le cas pour la Cour Napoléon (BRESC-BAUTIER 2001, p. 88-89, 104 et 120) ou encore dans la Maison Aubert-de-la-Chesnaye de la Place Royale à Québec.

Les objets localisés dans les cimetières sont en réalité uniquement des peignes de coiffe qui se retrouvent dans les sépultures, en position fonctionnelle derrière le crâne. À ce titre, on peut citer la tombe 1074 du cimetière de l'Hôpital Protestant de La Rochelle datant de la seconde moitié du XVIIIe siècle (SOULAT 2016a), la tombe 33617 du Carreau du Temple datée également de la seconde moitié du XVIIIe siècle (BERTHON 2014, p. 128), la tombe d'Ann Ross datée du premier tiers du XIXe siècle au sein du cimetière de l'église Bow Baptist de Tower Hamlets à Londres (HENDERSON *et alii* 2013, p. 87) ou encore la tombe 775 du cimetière de l'église d'Alkmaar (Pays-Bas) datant de la fin du XVIIIe siècle (BERENDSE *et alii* 1999, p. 205).

Enfin, les centres de production peuvent être très différents les uns des autres. En effet, on peut par exemple évoquer un assemblage de nombreux restes de débitage, de pièces en cours de fabrication ainsi que des peignes et étuis terminés retrouvé sur l'épave espagnole du *Tortugas* échouée en 1622 au large des îles Keys en Floride (STEMM, GERTH 2013, p. 90-91). À Port-Royal, engloutie suite au tremblement de terre de 1692, les fouilles subaquatiques ont permis de mettre au jour un peigne complet ainsi que de nombreux restes d'écailles et d'ossements de tortues marines sous le pavage en terre cuite des pièces 1 et 2 du bâtiment 1 (HAMILTON 2001). On peut enfin citer la Cour Napoléon avec l'atelier d'A.-C. Boulle.

ANALYSE DE L'ÉCAILLE DE TORTUE MARINE : ESPÈCE, IDENTIFICATION ET PROVENANCE

Les espèces existantes aux Antilles

Les écailles évoquées dans cet article appartiennent à des espèces de tortues marines de la famille des *Cheloniidae*. Les espèces de cette famille ont la colonne vertébrale et les côtes soudées à la carapace. Cette carapace est constituée de larges plaques costales ossifiées recouvertes d'écailles cornées. La famille des *Cheloniidae* compte quatre espèces majoritaires : la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*), la tortue verte (*Chelonia mydas*), la tortue carette ou caouanne (*Caretta caretta*), la tortue olivâtre ou de Kemp (*Lepidochelys*). Les espèces peuvent être identifiées grâce à plusieurs critères anatomiques dont l'écaillure de la carapace en fonction notamment de sa structure et de sa couleur (RIJKELIJKHUIZEN 2010, p. 98).

La tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*) porte une carapace mesurant en moyenne 80 cm de long et se caractérise par des plaques imbriquées comme les tuiles d'un toit. Ce caractère s'estompe avec l'âge. La dossière est brun rouge à brun orangé, généralement ornée de dessins noirs et jaunes particulièrement marqués chez les jeunes individus. Il est possible d'identifier la tortue imbriquée par l'écaillure de la carapace à quatre paires de plaques costales qui possède deux paires préfrontales.

La tortue verte (*Chelonia mydas*) présente une carapace qui avoisine le mètre de long et se distingue par une couleur brun olivâtre, assez terne chez les adultes. La dossière est fortement bombée. Elle comporte quatre paires de plaques costales et une seule paire d'écailles préfrontales.

La tortue caouanne (*Caretta caretta*) comporte une carapace mesurant entre 70 et 120 cm de long. Elle livre une dossière de couleur brun orangé à brun rougeâtre, voire chocolat avec les bords extérieurs souvent jaune-orangé. La tortue caouanne possède cinq paires de plaques costales.

La tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*) se distingue par une petite carapace de 65 cm de long. Elle est de couleur olivâtre à ocre brun, généralement bordée de parties plus jaunes. Au sein de cette espèce, l'écaillure de la dossière est très variable selon les individus. Le nombre de plaques costales peut varier entre sept et neuf. La tortue de Kemp (*Lepidochelys kempii*) porte une carapace de 60 cm de long. De forme circulaire, elle comporte cinq plaques costales avec une coloration grise à olivâtre.

Les tortues imbriquées, vertes et caouannes sont les plus courantes aux Antilles. Étant les plus imposantes, elles ont été les plus exploitées. De ce fait, l'écaille de tortue manufacturée à la période coloniale provient très probablement de ces trois espèces. Cependant, il faut signaler qu'en archéologie métropolitaine de la période moderne, l'écaille de tortue est rarement identifiée comme telle en raison de l'ignorance de ce type de matériau dans les contextes continentaux. Sa structure ainsi que sa couleur sont méconnues des archéologues et des spécialistes du mobilier en archéologie qui étudient notamment les objets manufacturés en os. L'écaille de tortue marine est ainsi souvent confondue avec la corne (RIJKELIJKHUIZEN 2010, p. 98).

Analyse chimique pour identifier l'espèce

Pour identifier l'espèce d'un objet en écaille de tortue, la distinction de la teinte ne suffit pas toujours, notamment en raison de l'état de conservation souvent très dégradé de l'objet étudié. Pour pallier à ce problème, la méthode de l'identification par profil peptidique peut être préconisée. Cette méthode d'analyse a pu être menée par Caroline Solazzo sur un échantillon de peigne provenant de la Cour Napoléon (Inv. 16914) dont les résultats ont déjà été publiés (SOULAT 2016b, p. 5-8 ; **figure 1**).

Figure 1 – Peigne de la Cour Napoléon du Grand Louvre. (Inv. 16914).
[© J. Soulat, Laboratoire LandArc]

L'identification d'espèces par spectrométrie de masse repose sur la caractérisation en masse des protéines ou de ses séquences peptidiques (segments de protéines), lesquelles découlent de suites d'acides aminés (au nombre d'une vingtaine) aux compositions chimiques différentes et donc aux masses différentes. Plus deux espèces sont divergentes d'un point de vue génétique, plus les variations de séquence seront importantes pour une protéine donnée. La méthodologie utilisée ici (plus connue sous le nom de *peptide mass fingerprinting*) a d'abord été développée en archéologie pour l'identification d'ossements ou de fragments d'os animaux dont l'identification posait problème avec les techniques classiques d'analyse morphologiques. Elle repose sur l'identification de marqueurs moléculaires du collagène, la protéine majoritaire des os (BUCKLEY *et alii* 2009). L'autre protéine d'importance en archéologie est la kératine que l'on retrouve en tant qu'élément structurel dans la laine, les cheveux, les plumes d'oiseaux, la corne, l'écaille de tortue et le fanon de baleine, la kératine désignant une large famille de protéines. Ainsi la kératine bêta présente dans les becs d'oiseaux, griffes et peau des reptiles a une composition en acides aminés et une structure différente de celle de la kératine alpha (cheveux, corne, fanon). De même que le collagène, les marqueurs moléculaires peptidiques issus de la kératine peuvent être utilisés pour l'identification d'espèces (HOLLEMEYER *et alii* 2002 ; SOLAZZO *et alii* 2013). Récemment, la technique a permis d'identifier de la corne de bovin et des fragments de peignes en écailles de tortue (O'CONNOR *et alii* 2015). Les écailles de tortue sont principalement composées de kératine bêta (absentes chez les mammifères) qui s'empilent en feuillets, et d'une portion de kératine alpha moins rigide. La dureté des carapaces de tortues repose ainsi sur la plus grande proportion de kératine bêta par rapport à la kératine alpha (DALLA VALLE *et alii* 2013).

D'un point de vue expérimental les protéines sont digérées à l'aide d'enzymes pour produire un mélange de peptides qui sont ensuite identifiés par leur rapport masse sur charge (*m/z*). Un profil peptidique est défini par une suite de pics représentant les peptides obtenus après digestion et est caractéristique d'une espèce donnée. Deux espèces distinctes auront un certain nombre de pics en commun mais également des pics diagnostiques. La méthode d'extraction et de digestion des protéines utilisée dans l'article publié en 2015 par Sonia O'Connor a été adaptée ici afin d'identifier les pics caractéristiques des tortues verte et imbriquée.

L'échantillon archéologique est comparé au référentiel des tortues verte et imbriqué (O'CONNOR *et alii* 2015) et les pics présents dans le fragment de peigne sont indiqués avec l'identification correspondante à tortue verte V ou tortue imbriquée I. Un certain nombre de pics sont présents dans les deux tortues, un seul a été uniquement identifié dans la tortue verte alors qu'au moins dix proviennent de la tortue imbriquée. En particulier, les pics 1628 et 2200 ont été identifiés comme deux pics majeurs caractéristiques de la tortue imbriquée. Les profils peptidiques sont présentés. Les différences dans les profils peptidiques, en particulier le signal bruité et le plus grand nombre de pics dans l'échantillon archéologique, sont probablement dues à l'état de préservation du peigne. Avec le temps, l'échantillon se dégrade et les protéines sont hydrolysées ce qui crée des fragments peptidiques additionnels.

Réseaux d'approvisionnement de l'écaille de tortue marine aux XVIIe-XVIIIe siècles

Plusieurs récits de chroniqueurs français rapportent que les tortues marines sont fortement représentées aux Antilles durant les XVIIe-XVIIIe siècles, en particulier les tortues imbriquées, vertes ou caouannes (ROCHEFORT 1658, chap. 21, p. 228-232 ; DU TERTRE 1667, volume 2, p. 227-233 ; LABAT 1722, tome 1, chap. 12, p. 99-104. Les îles Caïmans (ROCHEFORT 1658, p. 229-230), la Martinique ou la Guadeloupe sont mises en évidence par ces études. Concernant leur exploitation à la période coloniale, ces trois espèces sont les plus ciblées, d'une part en raison de leur nombre important, et d'autre part du fait de

leur grande taille qui livre donc plus de matière première. En conséquence, les effectifs actuels de tortues marines ne représentent plus qu'une infime fraction. Aux Antilles, la surexploitation est liée à l'augmentation de la population durant la période coloniale répondant ainsi à la demande alimentaire mais également au commerce de l'écaille de tortue (CHEVALIER, LARTIGES 2001, p. 41 ; **figure 2**). À travers les sources écrites, il apparaît très nettement que la tortue marine est une denrée alimentaire et elle est exploitée dans un premier temps en ce sens. Elle sert à nourrir les équipages à bord et les populations de la colonie, libres et serviles. La viande est très appréciée tandis qu'une tortue permet de nourrir une soixantaine d'hommes (ROCHEFORT 1658, p. 229-230). Les carapaces n'étant pas comestibles, elles sont ensuite revendues brutes pour être exploitées dans l'artisanat de l'écaille aux Antilles ou en Métropole. Elle a été utilisée pour la fabrication d'objets différents. À ce titre, on peut citer Charles De Rochefort, qui dans son *Histoire Naturelle et Morale des Iles Antilles d'Amérique* parue à Rotterdam en 1658 évoque l'artisanat varié autour de l'écaille de tortue marine provenant des îles Caïmans : « C'est de cette écaille de Caret, qu'on fait à présent tant de beaux peignes, tant de belles coupes, de riches boîtes, de cassettes, de petits buffets, et tant d'autres excellents ouvrages, qui sont estimés de grand prix. On en enrichit aussi les meubles des chambres, les bordures des miroirs, et des tableaux, et pour leur plus noble usage on en couvre les petits livres de dévotion... » (ROCHEFORT 1658, p. 232).

Le commerce de l'écaille de tortue et l'attrait pour ce matériau exotique ont entraîné la mise en place d'un réseau d'approvisionnement qui permet d'obtenir régulièrement cette denrée en Europe. Ce réseau commercial est le même que pour les autres produits de luxe provenant des Antilles (sucre, tabac, ...). Chaque pays est en étroite relation avec sa colonie ce qui paraît être la façon la plus assurée d'obtenir ces marchandises. Comme l'évoque C. De Rochefort, les îles Caïmans livrent une très grande quantité de tortues caouannes exploitées par les marins (ROCHEFORT 1658, p. 229-230). Cette colonie anglaise devait fournir au cours de la seconde moitié du XVIIe siècle la cité portuaire voisine de Port-Royal, spécialisée pour ses productions de luxe en écaille de tortue (JOHNSON 2009).

Figure 2 – Chasse à la tortue marine aux Petites Antilles.
[D'après DU TERTRE 1667, volume 2, p. 245]

En France, il apparaît qu'au XVIIe siècle l'écaille de tortue provient directement de Martinique et de Guadeloupe puisqu'elles offrent une quantité importante de tortues marines (DU TERTRE 1667, volume 2, p. 227-233) et font l'objet d'échanges entre les autochtones et les Français vivant dans les colonies. Les témoignages de certains missionnaires jésuites vont également dans ce sens. On peut ainsi citer Pierre Pelleprat qui publie en 1655 son ouvrage *Relation des missions jésuites dans les Îles et la Terre Ferme :* « Le caret est une espèce de tortue dont on fait moins de cas pour le manger que de la tortue franche, mais qui est beaucoup plus estimé pour les écailles qu'on en tire, qui sont si fort recherchées en France et dont on fait de si beaux ouvrages. Cette marchandise est préférable aux autres, principalement en ce qu'elle n'est point sujette à se gâter et que le transport en est facile » (PELLEPRAT 2009, p. 150). On peut également citer le missionnaire jésuite Jacques Bouton qui publie en 1640 *Relation de l'établissement des Français depuis l'an 1635 en l'île de la Martinique*. Ce dernier affirme que l'écaille de tortue imbriquée était recherchée en France pour sa transparence et variété de couleurs, matériau idéal pour en faire des peignes, coffrets, cabinets et autres ouvrages (PELLEPRAT 2009, p. 75).

Appuyant ces quelques sources, la consultation des Archives nationales de l'Outre-Mer (ANOM) permet d'accentuer ce lien étroit entre colonies et Métropole. Dans la partie « Correspondance à l'Arrivée », série C7A pour la Guadeloupe, et C8A et C8B pour la Martinique, il s'agit de la correspondance envoyée au secrétaire d'État à la marine et aux colonies dont beaucoup de lettres ont été conservées par l'administration centrale. Cette série contient des états de commerce établis par année civile. En effet, plusieurs états de commerce des exportations vers la France au cours du XVIIIe siècle indiquent clairement que la tortue marine appelée « caret » est un produit exotique présent couramment dans les cales des navires. Cependant, ces états ne précisent pas s'il s'agit de tortues entières ou simplement de la carapace, voire d'écailles débitées. À titre de comparaison, la colonie des Provinces-Unies de Saint-Eustache, située plus au nord, exporte bien au XVIIIe siècle la carapace de tortue, beaucoup moins lourde que la tortue entière (RIJKELIJKHUIZEN 2010, p. 100-101). Néanmoins, des informations sur la quantité et le prix de cette marchandise ont pu être relevées. En partance de la Guadeloupe, entre 1722 et 1725, la tortue marine est référencée dans l'état de commerce des produits exportés de Guadeloupe vers la Métropole, sans que ce dernier apporte de chiffre précis sur la quantité. Entre 1734 et 1763, 189 livres-pesant (soit 85,7 kg) à 15 livres tournois la livre-pesant sont exportées depuis la Guadeloupe vers la France. Plus précisément, en 1734, un navire chargé de 60 livres de tortue marine a pour destination le port de Bordeaux. D'après les archives, on remarque que le prix de la tortue marine reste inchangé, montant fixé à 15 livres tournois la livre-pesant. Concernant la Martinique, les quantités sont beaucoup plus importantes. Entre 1725 et 1752, on compte 14 069 livres-pesant (soit 6 381 kg) de tortues marines qui ont ainsi été exportées vers la Métropole. En particulier, en 1735, 2 312 livres-pesant ont été exportées vers les ports normands du Havre et de Honfleur. Durant cette période, le prix de la livre-pesant concernant la tortue marine a baissé, passant de 15 livres tournois en 1732 à 10 livres tournois en 1744. On remarque donc qu'au cours de la 1re moitié du XVIIIe siècle, les quantités de tortue marine exportées ainsi que les prix fixés ne sont pas les mêmes entre la Guadeloupe et la Martinique, pourtant proches géographiquement. De plus, il semblerait qu'une baisse du prix de la tortue soit évidente entre le début et la fin du XVIIIe siècle. Illustrant ce phénomène, il apparaît dans les listes de marchandises que le « caret » perd de sa valeur entre les années 1770 et 1790 puisqu'elle est classée dans une catégorie « fourre-tout » avec d'autres produits.

Comme aux Provinces-Unies (RIJKELIJKHUIZEN 2010, p. 100-101), les carapaces de tortue restent une matière première assez commune aux Antilles mais qui apparaît assez luxueuse en Métropole, du moins entre le XVIIe et la 1re moitié du XVIIIe siècle. Dans les archives commerciales des ports de la côte Atlantique ou les correspondances entre les colonies et la Métropole, les carapaces ne font pas partie des marchandises officiellement

importées (communication personnelle de Philippe Hrodej, historien spécialiste du commerce colonial aux Antilles, maître de conférences, Université Bretagne 2, Lorient). Le réseau d'approvisionnement est secondaire. Il peut être lié à des commandes spécifiques ou privées, à des échanges diplomatiques voire à de la fraude sortant l'écaille du cadre purement commercial, expliquant ainsi une présence minoritaire sur le continent. Dans un avenir proche, le dépouillement exhaustif des Archives nationales de l'Outre-Mer va permettre de préciser les noms des navires, des armateurs, des capitaines et des ports destinataires de cette marchandise en France et ainsi de cibler les recherches dans les archives de ces mêmes ports dans le but de croiser les données.

ARTISANAT AUTOUR DE L'ÉCAILLE DE TORTUE

Technique d'extraction et de transformation

Comme évoqué précédemment, la tortue marine est foisonnante aux Antilles aux XVIIe-XVIIIe siècles. Elle est couramment péchée par les marins pour être mangée. Cuisinés en ragout, en fricassé ou en omelette, la tortue et ses œufs font partie des plats typiques des cultures créole et caribéenne, mais également coloniale depuis l'installation des occidentaux. On préparait la tortue de différente manière, soit en laissant trois ou quatre doigts de chair sur l'écaille qu'on faisait cuire en la couvrant d'une pimentade, soit en boucan, c'est-à-dire qu'on prenait l'animal entier et on le faisait rôtir dans le sable (LABAT 1722, tome 1, p. 137).

Aux îles Caïmans comme c'est le cas plus généralement aux Antilles, les tortues sont péchées la nuit en particulier lors des périodes de ponte. Les marins mettent en place des pièges sur la plage pour capturer facilement les tortues ou en les retournant sur le dos. En journée, les tortues sont péchées près du rivage à l'aide d'un canot accueillant plusieurs matelots dont un posté debout à l'avant avec une perche en bois. À son extrémité, elle comporte un pique en fer appelée la varre et qui vise la carapace lorsque l'eau est claire (LABAT 1722, tome 1, p. 100 ; **figure 3**). Les tortues récupérées sont ensuite traitées pour être vendues et consommées. L'écaille de tortue était également au centre du troc entre les marins et les autochtones. Une dépouille de carapace de trente feuilles était échangée contre une hache, quelques grains de cristal ou des perles en verre ou en émail appelées « la rassade » (DU TERTRE 1667, volume 2, p. 467).

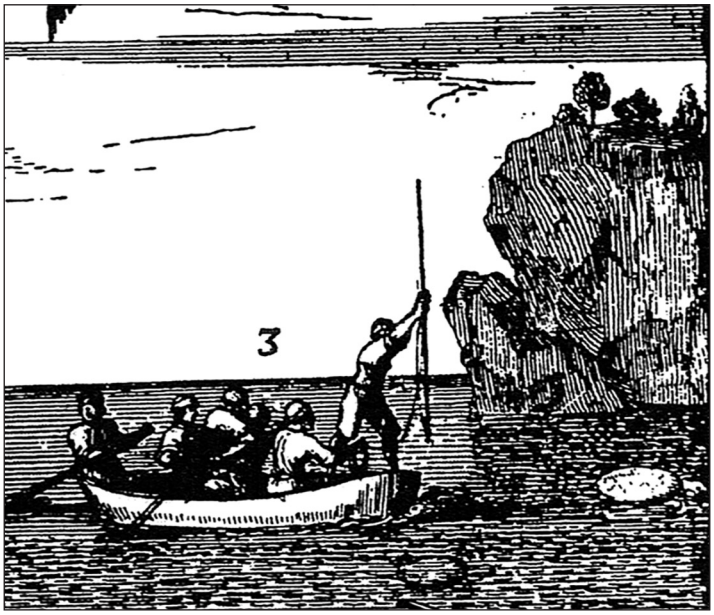

Figure 3 – Pêche à la tortue marine aux Petites Antilles à l'aide de la varre. [D'après DU TERTRE 1667, volume 2, p. 245]

Une fois péchée, un procédé est mis en place pour l'extraction de la carapace. Il s'agit de cerner l'écaille du ventre, que les autochtones appellent le plastron du dessous, et qui est uni à celui de dessus par certains cartilages. Plus précisément, il faut mettre un peu de feu sous le plastron, sur lequel les écailles sont attachées car dès qu'elles sentent le chaud on les enlève sans peine, avec la pointe du couteau (ROCHEFORT 1658, chap. 21, p. 232). Toute la journée, les marins sont occupés à mettre en pièces et à saler les tortues qu'ils ont prises la nuit. Après plusieurs semaines, les navires chargés quittent les Caïmans pour retourner aux petites Antilles où ils vendent la tortue salée (ROCHEFORT 1658, chap. 21, p. 230).

À l'arrivée en Métropole, les carapaces ou les feuilles d'écaille peuvent être travaillées. Une fois retirée de la carapace, l'écaille reste courbe. Après extraction, la façon de travailler l'écaille dépend de l'objet qui doit être fabriqué. Ainsi, l'écaille peut servir à produire des accessoires de la vie quotidienne (bracelet, éventail, peigne de coiffe ou de toilette), comme des éléments d'ornementation divers en particulier pour la marqueterie (ameublement, miroir, boîte, tableau ou livre). Pour qu'elle s'adapte plus facilement à l'artisanat, elle est chauffée ou bouilli la rendant ainsi plus malléable. L'écaille est thermoplastique et peut être « mise en forme » après chauffage, devenant selon les besoins, plate. Après séchage, l'écaille regagne en dureté. Cette opération permet de changer la structure interne de l'écaille, à l'origine courbe et qui se compose de fines feuilles ou lamelles superposées. Pour la marqueterie ou l'ornementation, l'écaille plate, donc traitée, est nécessaire pour faciliter son travail. A contrario, d'autres objets comme les peignes de coiffe n'ont pas besoin de plaques d'écailles chauffées puisque la courbure d'origine s'adapte parfaitement à ce type d'ustensiles.

L'artisanat de l'écaille au sein de l'atelier Boulle

Les termes « marqueteur » ou « marquetier » désignent depuis le XVIe siècle l'artisan qui découpe le placage de bois ou d'autres matières, pour composer des décors appliqués et collés sur un support de bois : meubles, boiseries, instruments de musique ou objets de tabletterie tels que jeux, boîtes, coffrets, étuis (RAMOND 2011, p. 18 ; **figure 4**). Ces bois de rapport sont débités en feuillets de un à quatre millimètres d'épaisseur, suivant l'époque ou le style de l'ouvrage, et sont associés à des placages de différentes matières comme l'écaille de tortue, l'ivoire, la nacre, l'os ou les métaux. Tous ces placages semblent être préparés à la même épaisseur, de façon à produire une parfaite planimétrie des motifs lorsque tous les éléments de la composition sont assemblés ou incrustés les uns dans les autres (**figure 5**). Cependant, ça n'est pas toujours le cas puisque l'on retrouve parfois des couches de mastic destinées à ragréer la surface.

L'utilisation de feuilles d'écaille de tortue marine dans l'ornementation luxueuse de meuble en marqueterie et ébénisterie connaît un essor très important en France sous le règne de Louis XIV grâce à A.-C. Boulle. L'écaille des tortues marines est l'un des matériaux essentiels dans le style des marqueteries Boulle. Selon Pierre Ramond, les écailles utilisées sont celles des tortues marines, soit de l'espèce imbriquée plus couramment appelée caret (*Eretmochelys imbricata*), soit de l'espèce caouanne (*Caretta caretta*) tandis que l'écaille de tortue verte (*Chelonia mydas*) de faible épaisseur est moins employée (RAMOND 2011, p. 20). La marqueterie Boulle emploie du laiton et de l'étain, associés aux bois foncés, à la corne de bovin ou à l'écaille de tortue. Cette association donne un contraste saisissant aux compositions. Ces matériaux doivent être mis à la même épaisseur, 1,5 ou 2 mm. La technique d'ornementation qui porte désormais son nom consiste dans le découpage à la scie d'une plaque d'écaille et d'une plaque de laiton superposées. Cette technique s'appelle « tarsia à incastro ». On superpose des feuilles de laiton, écaille, étain, corne, bois. On peut ainsi jouer sur les différentes combinaisons de matériaux et avoir deux, trois, voire quatre meubles avec les mêmes décors, mais dans des matériaux

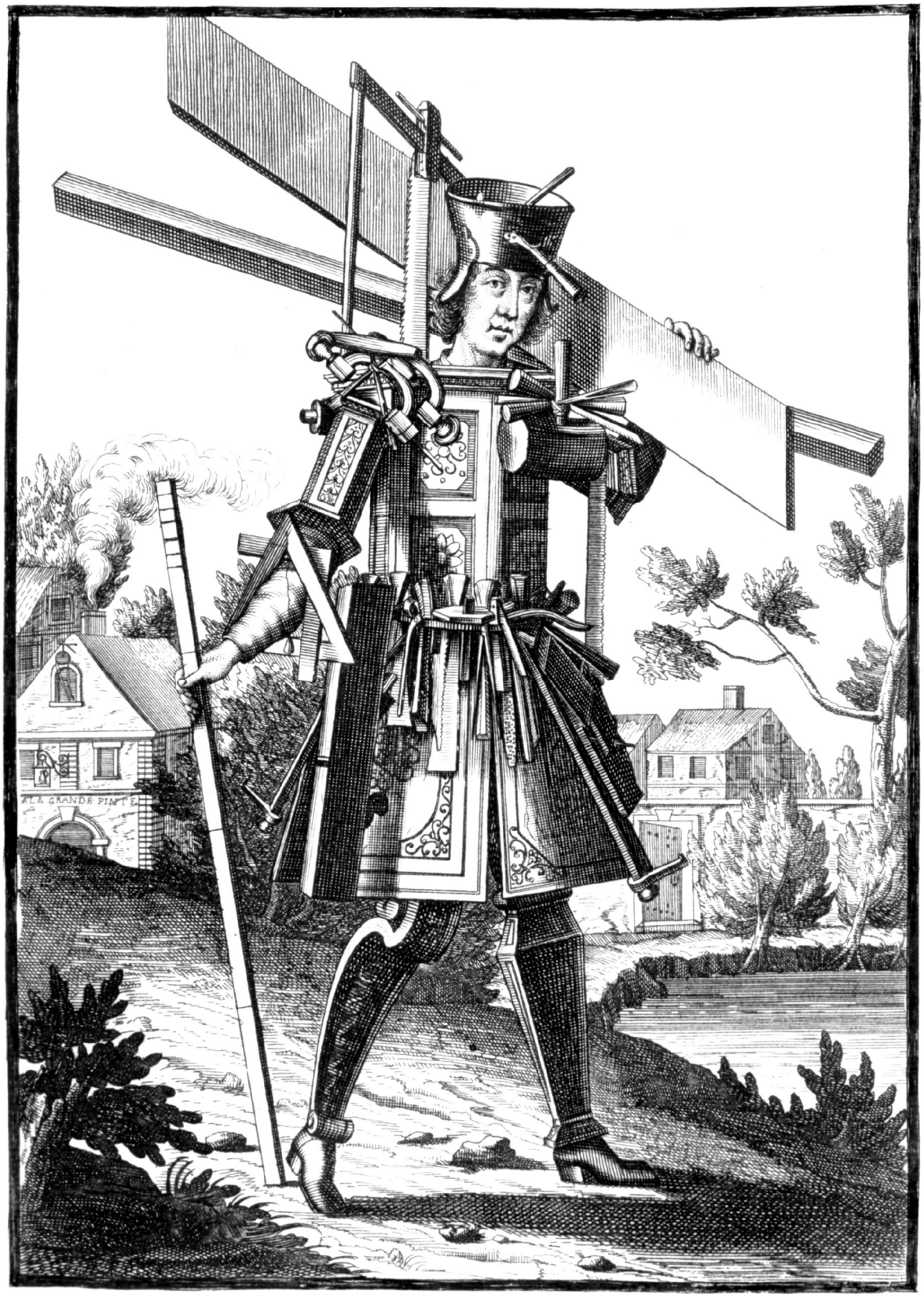

Figure 4 – Gravure imagée représentant l'artisan menuisier ébéniste dit « marquetier ».
[D'après DE LARMESSIN 1669]

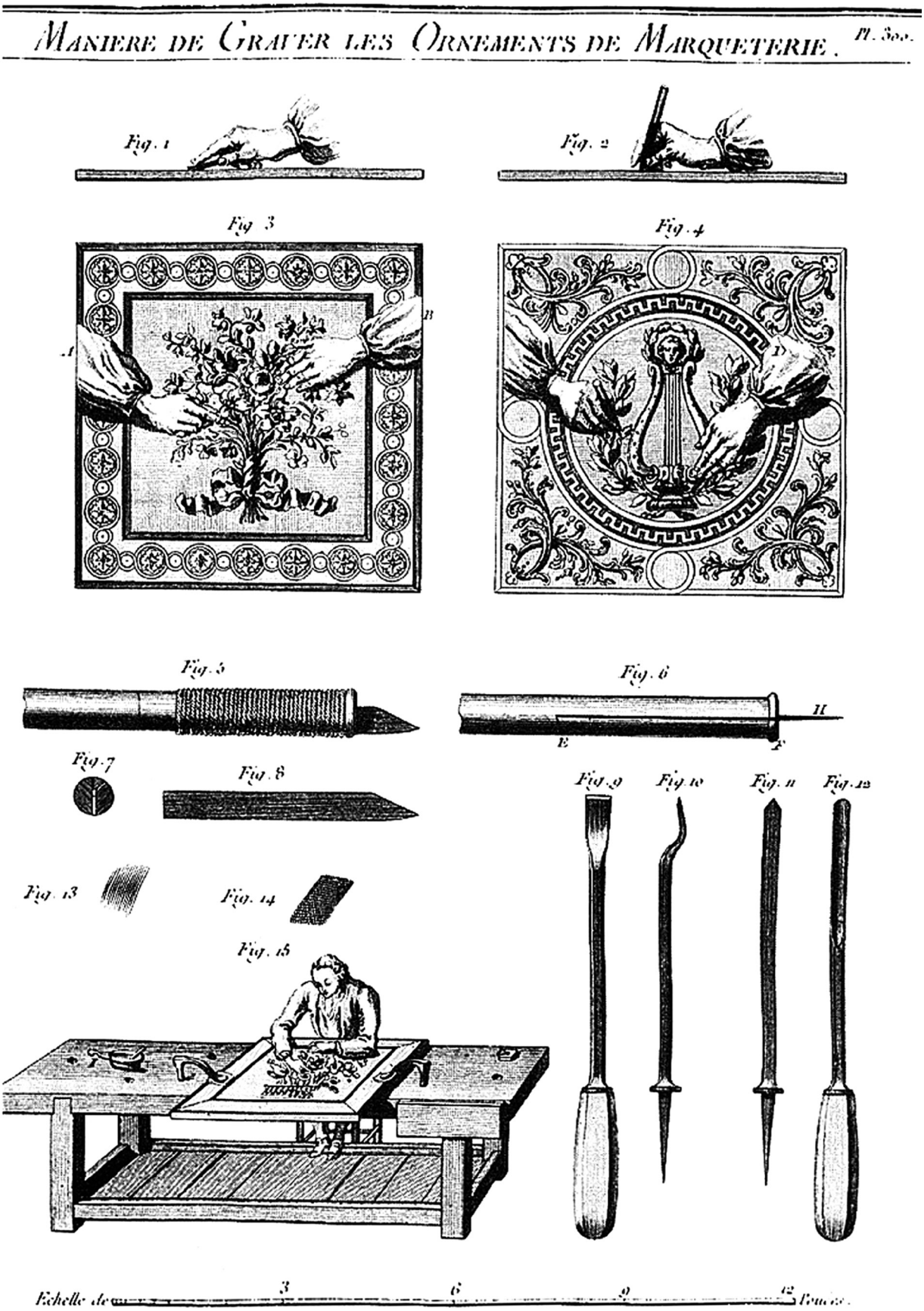

Figure 5 – Gravure montrant la manière de décorer les ornements en marqueterie.
[D'après ROUBO 1769]

différents. Les plus précieux sont ceux qui ont les fonds en écaille. On les appelle « première partie ». Au lieu d'être incrustées, ces marqueteries sont assemblées à l'envers sur un support papier et étaient ensuite collées sur le bâti du meuble préalablement préparé. Ce décor collé, on enlève ce papier afin de pouvoir polir le meuble. D'après P. Ramond, la particularité de l'atelier du Louvre fut d'utiliser les espèces de tortues imbriquées et caouanne de la meilleure qualité, c'est-à-dire des écailles épaisses et d'un brun dense (RAMOND 2011, p. 21).

Construits suite à la démolition de l'hôtel du Petit Beringhen après 1683, plusieurs bâtiments ont été édifiés dont un petit avec logis, cour, écuries et remises qui fut occupé par A.-C. Boulle pour y constituer un « chantier » et atelier qui se trouve exactement place du Vieux Louvre, proche de la rue Fromenteau, sur le site de la Cour Napoléon (BRESC-BAUTIER 2001, p. 188). En 1715, l'ébéniste cède à ses enfants le « chantier » qui contient de nombreuses œuvres, marchandises, matériaux, outils et ustensiles. Il brûle accidentellement dans la nuit du 30 août 1720 ce qui causa la perte d'une grande partie des biens s'y trouvant. Les restes détruits dans l'incendie ont servi à remblayer la cave de l'ancien hôtel du Petit Vendôme et même le puits du Petit Beringhen (BRESC-BAUTIER 2001, p. 189).

Les travaux menés par Jean-Pierre Samoyault sur les archives notariales de la famille Boulle n'ont pas révélé d'informations sur les fournisseurs de matières premières et sur les artisans qu'A.-C. Boulle faisait travailler (SAMOYAULT 1979, p. 10). La provenance des écailles, la manière de les préparer, de les découper, de les aplanir, de les préformer pour les appliquer sur un meuble, la qualité des colles, des teintes, les mélanges, les dosages, les températures des produits en cours d'utilisation sont tous des procédés qui constituent encore des secrets d'atelier non précisés dans les archives (RAMOND 2011, p. 21). En revanche, la clientèle de l'ébéniste est très largement identifiée par ces documents comme le roi Louis XIV, le frère du Roi, Monseigneur, le Prince de Condé, le duc de Bourbon, le roi d'Espagne Philippe V, l'électeur de Cologne Joseph-Clément de Bavière et le financier Pierre Crozat (SAMOYAULT 1979, p. 10).

CONTEXTES DE DÉCOUVERTE SUR LA COUR NAPOLÉON

La fouille de la Cour Napoléon entre 1981 et 1986 sur le site du Grand Louvre a permis de mettre en évidence l'évolution d'un quartier de Paris entre la fin de la période médiévale et la période moderne, en particulier ses changements aux XVIIe-XVIIIe siècles. Ce quartier a été occupé par des marchands bourgeois et artisans au XVIe siècle qui sont rejetés en marge au XVIIe siècle vers le quai oriental, pour laisser place à des résidences aristocratiques traversées par une artère principale, la rue Fromenteau (BRESC-BAUTIER 2001, p. 35). Des maisons mineures et bourgeoises occupent désormais l'espace avec notamment l'arrivée de familles de la haute noblesse de la cour : les Souvré, Beringhen ou Vendôme. À partir du XVIIIe siècle, les artistes logés par le roi Louis XIII dans la rue Fromenteau sont évacués et le quartier devient un pôle artisanal et commercial. Dans ces résidences, en particulier dans les latrines du petit hôtel de Beringhen (1630-1662) ou celles de l'aile nord de la maison jumelle (1640-1650), les fouilles archéologiques ont livré de nombreux objets qui reflètent la vie quotidienne de cette nouvelle noblesse occupant le quartier (BRESC-BAUTIER 2001, p. 104, 120). De nombreux restes en écaille de tortue marine ont été découverts. Ils sont actuellement conservés au sein des réserves du Musée du Louvre, département Histoire du Louvre, qui se trouvent à la Porte de la Chapelle à Saint-Denis. Au total, 175 éléments ont été inventoriés et se répartissent au sein de seize zones différentes (**figure 6**). Cependant, la majorité provient de la zone 3 avec 107 restes, contre 18 dans la zone 7 et 10 restes dans la zone 29 (**figure 7**).

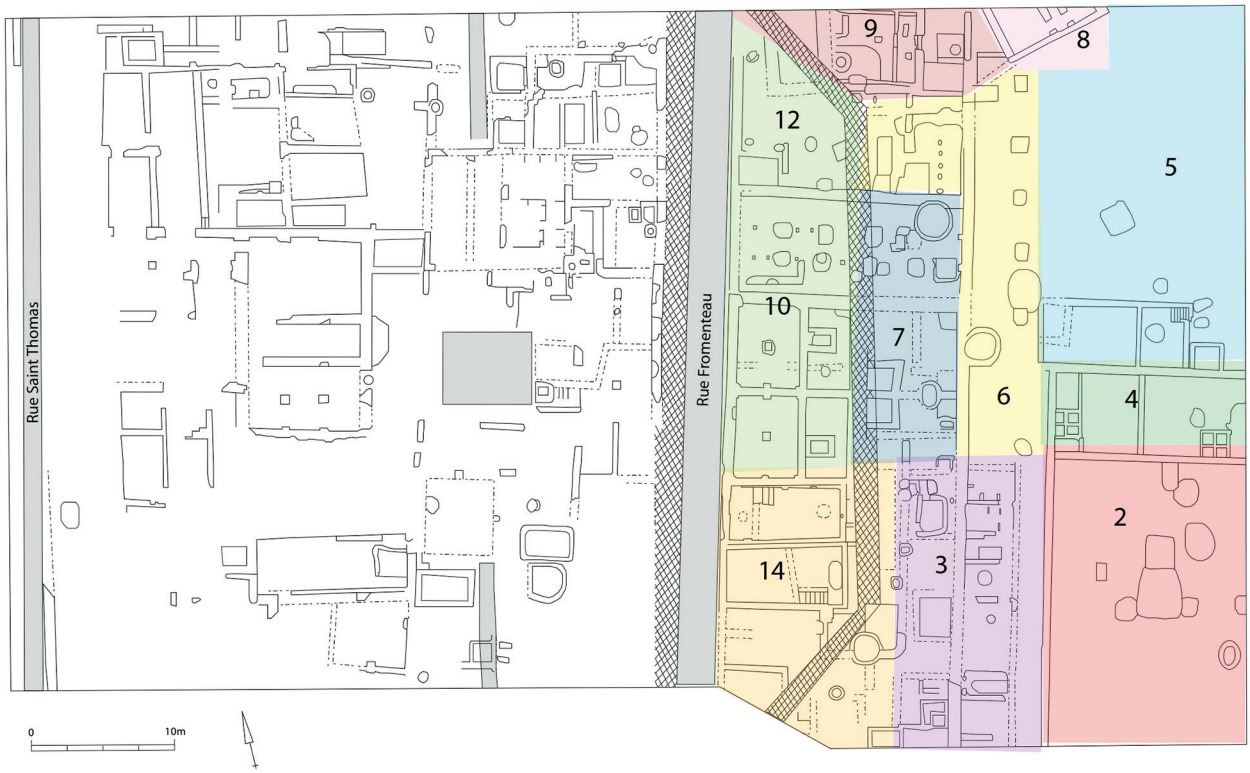

Figure 6 – Visualisation des zones de la partie ouest de la Cour Napoléon.
[© J. Soulat, Laboratoire LandArc]

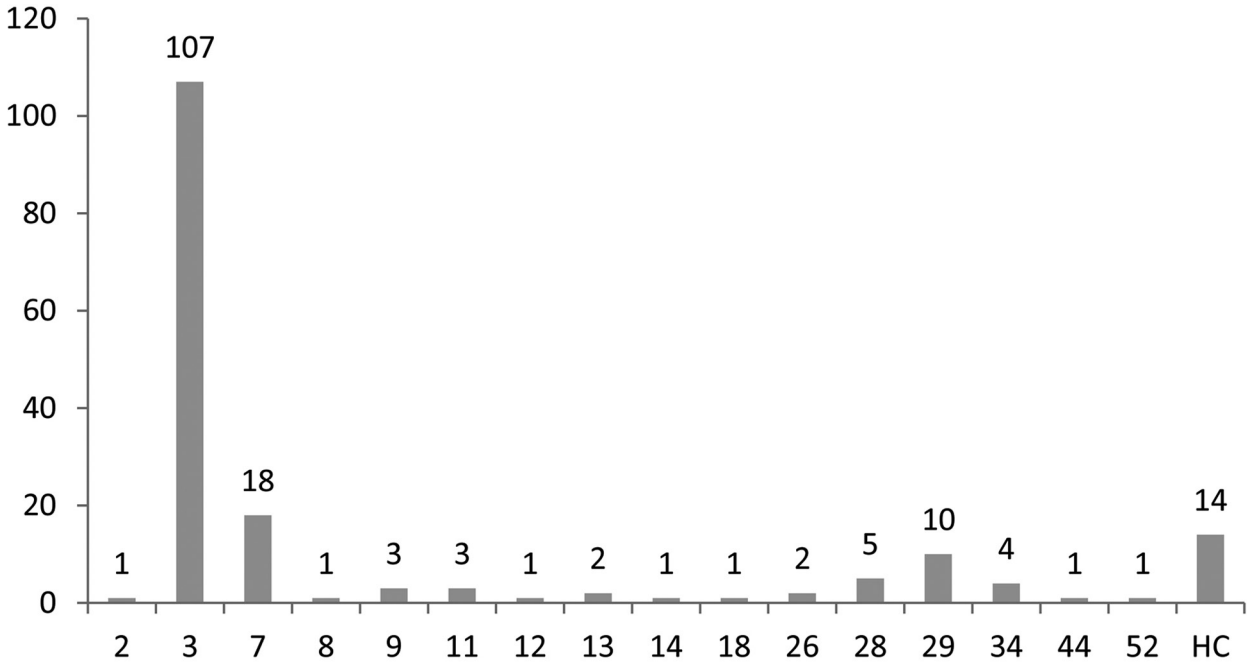

Figure 7 – Répartition des restes en écaille de tortue marine sur la Cour Napoléon.
[© J. Soulat, Laboratoire LandArc]

La zone 3

Provenant de la zone 3, un lot important a été retrouvé dans les latrines du petit hôtel Beringhen (1630-1662) tout comme un certain nombre d'éléments est issu des remblais incendiés datant de 1720 de l'atelier du célèbre ébéniste du roi Louis XIV, A.-C. Boulle (BRESC-BAUTIER 2001, p. 188-189). Ces niveaux ont servi à remplir la cave de l'ancien hôtel du Petit Vendôme ou le puits du Petit Beringhen. Au total, ce sont 107 nombres de restes (NR), soit 94 nombres minimum d'individus (NMI) qui ont été inventoriés sur la zone (**figure 8**). Deux couches stratigraphiques ont livré la majorité des écailles : l'Us 3000, niveau de décapage, qui rassemble 37 restes et l'Us 3925 avec 33 restes qui correspond au secteur de l'atelier d'A.-C. Boulle. Les 37 restes de l'Us 3000 se distinguent par 12 fragments appartenant à une seule et même grille de 140 mm de long qui se compose de plusieurs cercles percés munis de quatre branches (**figure 9**). Au sein de ce niveau, on rencontre également 25 petits éléments cruciformes fleurdelisés mesurant 11 mm de côté et dont le centre circulaire comporte un rivet en alliage cuivreux (**figure 9**). Chacun de ces motifs va de pair avec un petit encadrement en alliage cuivreux. Parmi les 33 restes de l'Us 3925, on retrouve une trentaine de plaquettes ornementales dont certaines sont courbes ainsi que trois restes bruts d'écaille. Les Us 3881, 3988 et 3997 appartiennent également au niveau de l'atelier Boulle et livrent onze fragments de plaquettes ornementales et un reste brut. Au total, la zone 3 offre 89 fragments de plaques

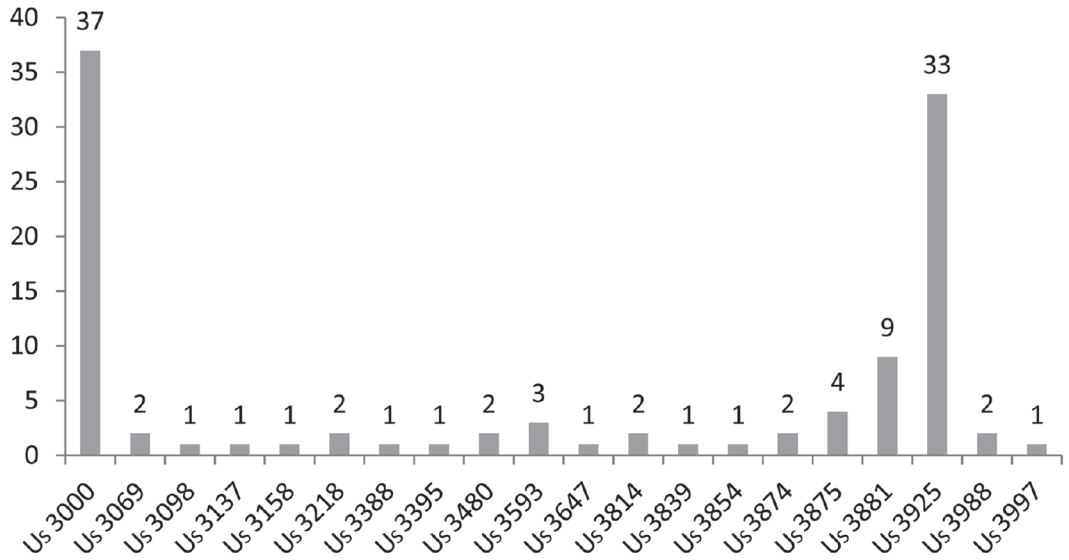

Figure 8 – Répartition des restes en écaille de tortue sur la zone 3.
[© J. Soulat, Laboratoire LandArc]

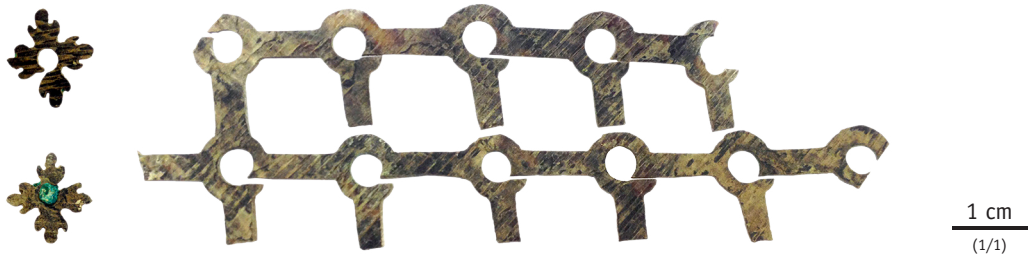

Figure 9 – Exemple d'une grille en écaille de tortue associant des motifs quatre feuilles (inv. 114, Us 3000).
[© J. Soulat, Laboratoire LandArc]

ornementales comprenant les motifs cruciformes fleurdelisés et la grille (80 NMI), trois fragments de peigne (2 NMI), sept lamelles d'éventail (6 NMI) et huit restes d'écailles brutes (6 NMI). En complément des restes d'écaille retrouvés, il faut ajouter la présence de plusieurs ossements de tortue marine dans les latrines (Rapport préliminaire de la zone 3, p. 9).

La zone 7

Dans la zone 7, d'autres restes ont été exhumés des latrines de la maison jumelle (1640-1650), en particulier dans la maison au Portrait de Louis XIII et partiellement dans la maison du Sabot (BRESC-BAUTIER 2001, p. 104, 120). 18 NR ont été inventoriés, soit 15 NMI qui se répartissent entre quatre couches stratigraphiques (**figure 10**). Les Us 7002, 7185, 7401 correspondent aux latrines de la maison au Portrait de Louis XIII (12 NR et NMI) tandis que l'Us 7446 fait partie des latrines de la maison du Sabot (6 NR et 3 NMI). Pour la première maison, une lamelle d'éventail et onze fragments de plaquettes ornementales ont été identifiés tandis que pour la seconde maison on y retrouve cinq fragments de lamelles d'éventail (3 NMI) et un fragment de plaque ornementale.

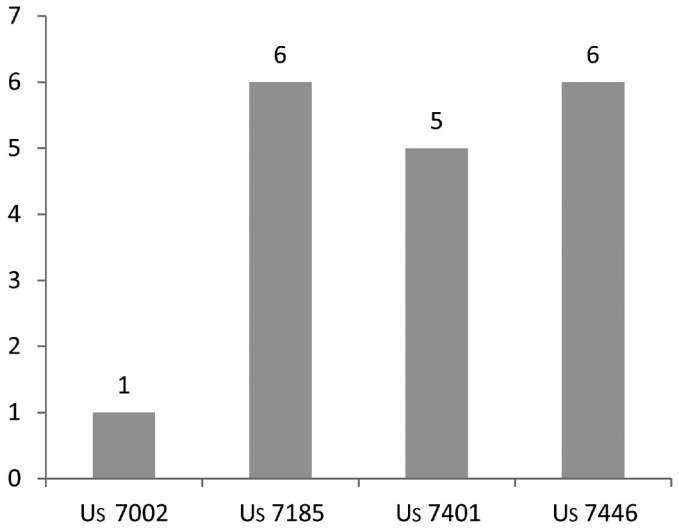

Figure 10 – Répartition des restes en écaille de tortue sur la zone 7.
[© J. Soulat, Laboratoire LandArc]

ÉTUDE ET ANALYSE DU MOBILIER EN ÉCAILLE DE TORTUE DE LA COUR NAPOLÉON

Parmi les 175 fragments en écaille de tortue (149 NMI), on distingue 127 restes de plaquettes décoratives (114 NMI), 21 fragments de lamelles d'éventail soit 17 NMI, 8 restes de peignes soit 5 NMI, cinq fragments d'autres objets (bracelet, contour de miroir, ...) soit 3 NMI, et 14 restes bruts soit 10 NMI (**figure 11**).

Plaquettes décoratives

Au sein des 127 restes de plaquettes décoratives, on retrouve douze fragments appartenant à une grille composée de cercles perforés et de branches, et 25 petites plaquettes cruciformes à branche en fleur de lys dit « quatre feuilles » dont le centre perforé accueille un rivet en alliage cuivreux, en fait du laiton oxydé (Inv. 114 – Us 3000 ; **figure 9**).

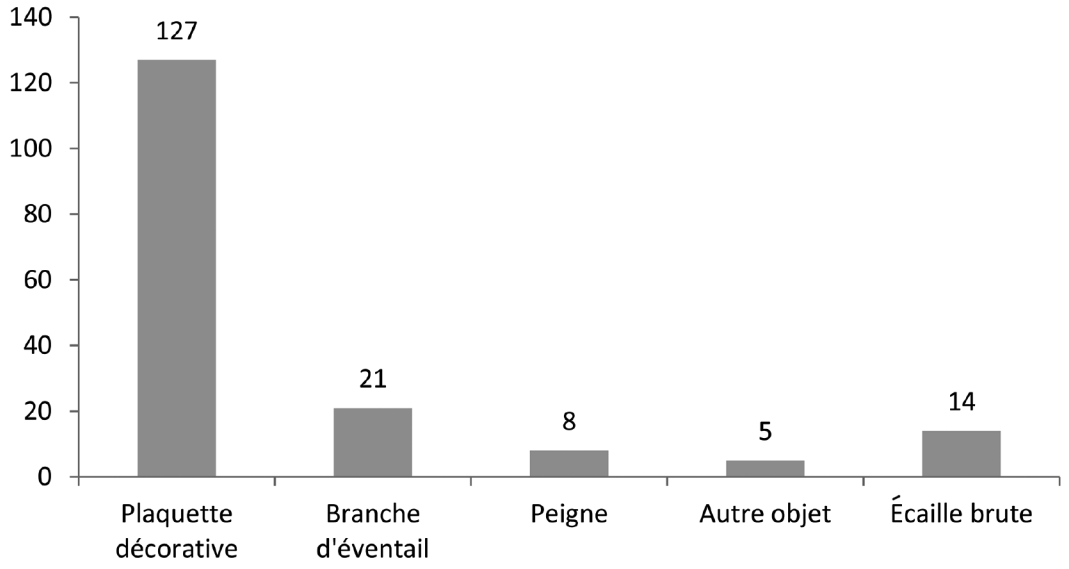

Figure 11 – Catégories d'objets en écaille de tortue de la Cour Napoléon en nombre de restes.
[© J. Soulat, Laboratoire LandArc]

Figure 12 – Exemples de plaquettes décoratives en écaille de tortue provenant de la Cour Napoléon.
[© J. Soulat, Laboratoire LandArc]

Ces petits motifs en écaille mesurant 11 mm de long étaient produits pour s'insérer dans un cadre losangique en alliage cuivreux à peine plus grand. Cette série devait venir orner les parties d'un meuble similaire aux bibliothèques basses du château de Chantilly datées de 1720 et conservées aujourd'hui au musée du Louvre (Inv. OA 5461 et OA 5466) (DURAND *et alii* 2014).

Outre ces fragments, 90 restes de chutes de plaquettes ornementales ont été recensés parmi lesquelles on compte des exemplaires taillés de forme différente : rectangulaire, triangulaire ou courbe (**figure 12**). Outre ces formes, plusieurs fragments livrent des contours plus complexes composés de pointes ou de volutes (Inv. 3723 – Us 7185) et mesurant entre 22 et 143 mm de long. Toutes ces plaquettes sont plates ce qui attestent du traitement par la chaleur de ces feuilles d'écailles à l'origine courbe dans le but d'être utilisées pour l'ornementation luxueuse de meuble en marqueterie. À ce titre, une trentaine de fragments ont été découverts dans les remblais de l'atelier d'A.-C. Boulle (Us 3925).

Lamelles d'éventail

21 restes de lamelles d'éventail (NR) ont été rassemblés formant ainsi 17 lamelles (NMI). Mesurant entre 27 et 129 mm de long, ces lamelles se composent de plaques rectangulaires de facture assez simple perforées accueillant un rivet unique permettant l'articulation de l'éventail (**figure 13**). Certaines d'entre elles livrent néanmoins des extrémités travaillées de forme trapézoïdale ou en feuille de saule (Inv. 12434 – Us 18349). Aucune lamelle n'a

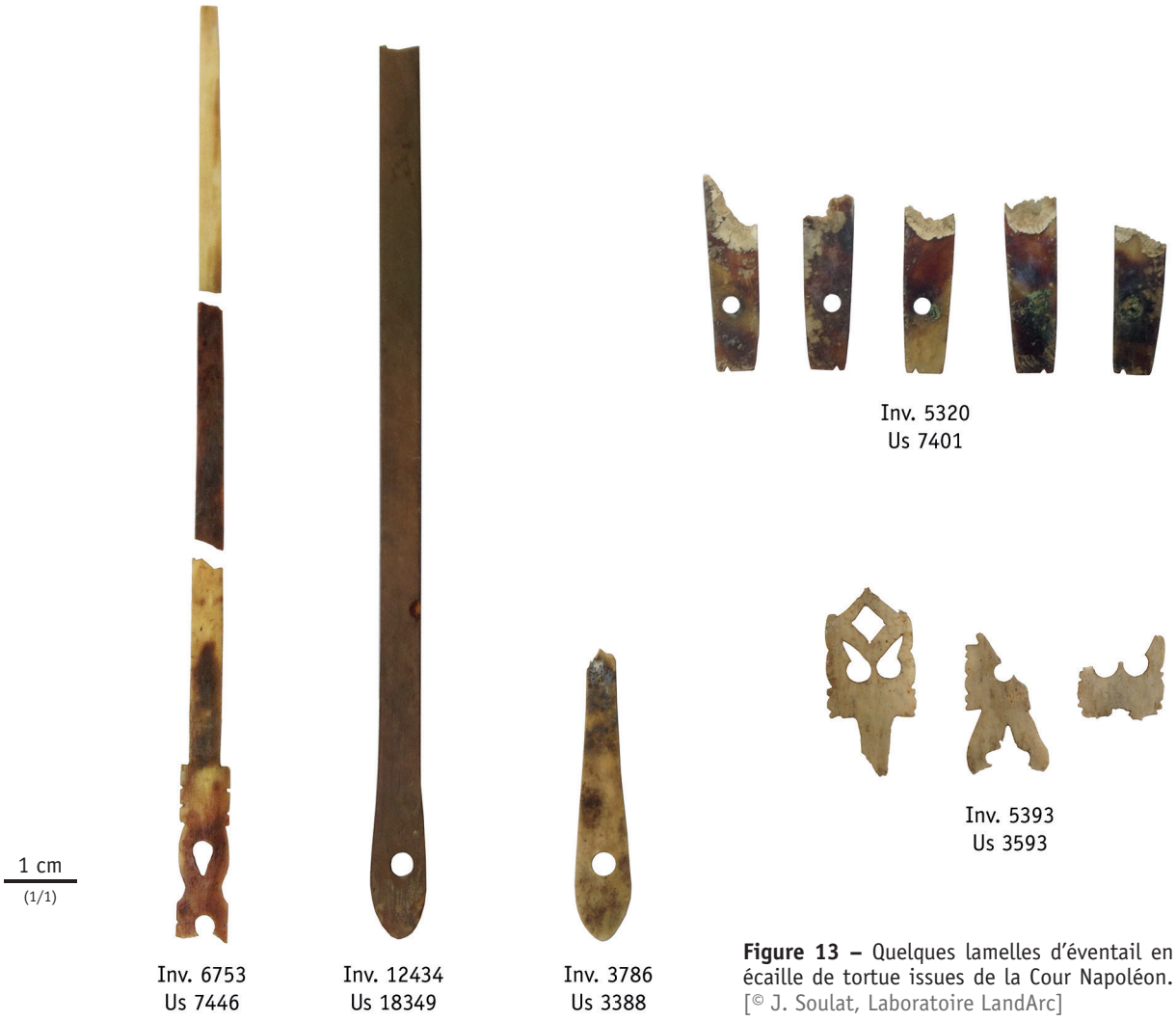

Figure 13 – Quelques lamelles d'éventail en écaille de tortue issues de la Cour Napoléon. [© J. Soulat, Laboratoire LandArc]

été retrouvée complète à l'exception d'un exemplaire (Inv. 6753 – Us 7446). Ce dernier se compose d'une plaque rectangulaire fragmentée dont la partie proximale est ajourée avec un contour arrondi formant un 8. Deux terminaisons similaires de lamelles ont été récoltées (Inv. 5393 – Us 3593). Comme pour les plaquettes décoratives, ces lamelles sont également plates et ont donc été traitées en conséquence.

Les lamelles d'éventail peuvent être fabriquées en toutes sortes de matières osseuses comme l'os, la corne, l'ivoire ou encore l'écaille de tortue (BIGER 2014, p. 85). Un éventail complet en os ou en corne a été découvert sur la Cour Carrée (Département Histoire du Louvre, Musée du Louvre, Inv. 068) et peut être daté du XVIIe siècle, tandis que des fragments de lamelles en os et en ivoire ont été prélevés à La Rochelle (Charente-Maritime) dans les remblais du cimetière de l'Hôpital protestant datés des XVIIe-XVIIIe siècles (Rapport en cours, fouille préventive sous la direction de Jean-Paul Nibodeau, Inrap). Outre-Atlantique, plusieurs exemples de restes de lamelles ont été découverts comme c'est le cas au sein de l'épave espagnole *El Conde de Tolosá* datée de 1724 (DEAGAN 2002, p. 220). Concernant l'utilisation de l'écaille de tortue, on peut citer une lamelle provenant de l'Institut de France à Paris dans le 6e arrondissement et datée du XVIIe siècle (Rapport en cours, fouille préventive sous la direction de Paul Celly, Inrap), deux lamelles du site de la Maison Aubert-de-la-Chesnaye sur la Place Royale à Québec datées entre la fin du XVIIe et le début du XVIIIe siècle (CLOUTIER 1998) ou encore plusieurs exemplaires répartis au sein de différents sites de Londres (Information Dan Nesbitt, base de données LAARC, Museum of London).

Peignes

Cinq peignes ont pu être identifiés sur le site (8 NR). Parmi ces exemplaires, deux types se distinguent : les peignes de toilette avec trois occurrences (Inv. 2086, 16914 et 18433) et les peignes de coiffe avec deux objets (Inv. 4610 et 6092 ; **figure 14**).

Peignes de toilette

Parmi les peignes de toilette, deux sous-types apparaissent : les peignes à simple denture et les peignes à double denture. De forme rectangulaire, les peignes à double denture livrent une rangée plus fine en partie supérieure et une autre plus large en partie inférieure. Communément appelés « peignes à poux » (en anglais *lice comb* ou *grooming comb*) pour leur fonction liée à l'hygiène, leur utilisation pour les exemplaires en écaille de tortue se développe au XVIIe siècle jusqu'au début du XVIIIe siècle. D'après leur forme rectangulaire, les peignes en écaille de tortue s'intègrent parfaitement à la typologie des peignes en Europe occidentale pour la période moderne.

Un seul peigne provenant de la Cour Napoléon est concerné par le type à double denture (Inv. 16914 – Us 28499). Les meilleures comparaisons qui peuvent être évoquées proviennent de Flessingue (Pays-Bas), sur l'ancienne île de Walcheren (UFKES 2003), sur le site de la Maison Aubert-de-la-Chesnaye de la Place Royale à Québec (CLOUTIER 1998, p. 282) ou encore au sein de l'épave du *Tortugas*, coulée au large des îles Keys en Floride (STEMM, GERTH 2013, p. 90-91). De plus, de nombreux exemplaires à l'ornementation travaillée ont été produits au sein de la cité portuaire de Port-Royal en Jamaïque (JOHNSON 2009). A contrario, deux peignes à simple denture de profil légèrement courbe ont pu être comptabilisés (Inv. 2086 – Us 3137 et Inv. 18433 – Us 52001). Le premier peigne incomplet (Inv. 2086) mesure 100 mm de long et livre une densité de dents variable passant de trois dents pour 10 mm d'un côté à six dents pour 10 mm du côté opposé. Pour cet exemplaire, le parallèle le plus convaincant a été retrouvé à Portsmouth dans la Massachussets aux États-Unis, dans les fondations de la Aaron Conant House datées de la fin du XVIIIe siècle (Rapport en ligne : http://strawbery3.rssing.com/chan-32217077/latest.php).

Peignes de coiffe

Les peignes de coiffe sont de forme cintrée, parfois courbe, et constitués d'une unique rangée de dents longues et larges. Ces peignes d'apparat peuvent être de dimensions variables. Dans la typologie établie (SOULAT 2016b, p. 22-23), deux types apparaissent : les peignes longs et les peignes hauts (**figure 14**). Dans les deux cas, ils servaient à maintenir les imposantes coiffures associant des perruques volumineuses et travaillées que portaient de leur vivant les dames de la Cour du XVIIIe siècle jusqu'au début du XIXe siècle. Les deux modèles de peignes ont coexisté. Cependant, les peignes longs datent de la seconde moitié du XVIIIe siècle tandis que les peignes hauts sont plus tardifs et peuvent être datés entre la fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle. Sur la Cour Napoléon ne sont présents que deux peignes hauts (Inv. 4610 – Us 3480 et Inv. 6092 – Us 13118). Le premier peigne n'a conservé que sa traverse tandis que le second est complet mesurant 105 mm de long pour 100 mm de large. Sur ce dernier, on distingue plusieurs perforations sur la traverse ce qui atteste des renforcements facilitant la fixation de la coiffe au peigne. Dans la plupart des cas, ces peignes en écaille sont retrouvés lors de la fouille en contexte funéraire, en position fonctionnelle derrière le crâne ce qui permet de supposer que ces défuntes ont été inhumées avec leur coiffe, signe distinctif de leur appartenance à la noblesse lors de leur inhumation. Des peignes similaires ont été découverts dans une tombe du Carreau du Temple à Paris (BERTHON 2014, p. 128), dans la tombe d'Ann Ross du cimetière de Tower Hamletts de Londres (HENDERSON *et alii* 2013, p. 87) ou dans la tombe 775 de l'église d'Alkmaar aux Pays-Bas (BERENDSE *et alii* 1999, p. 205).

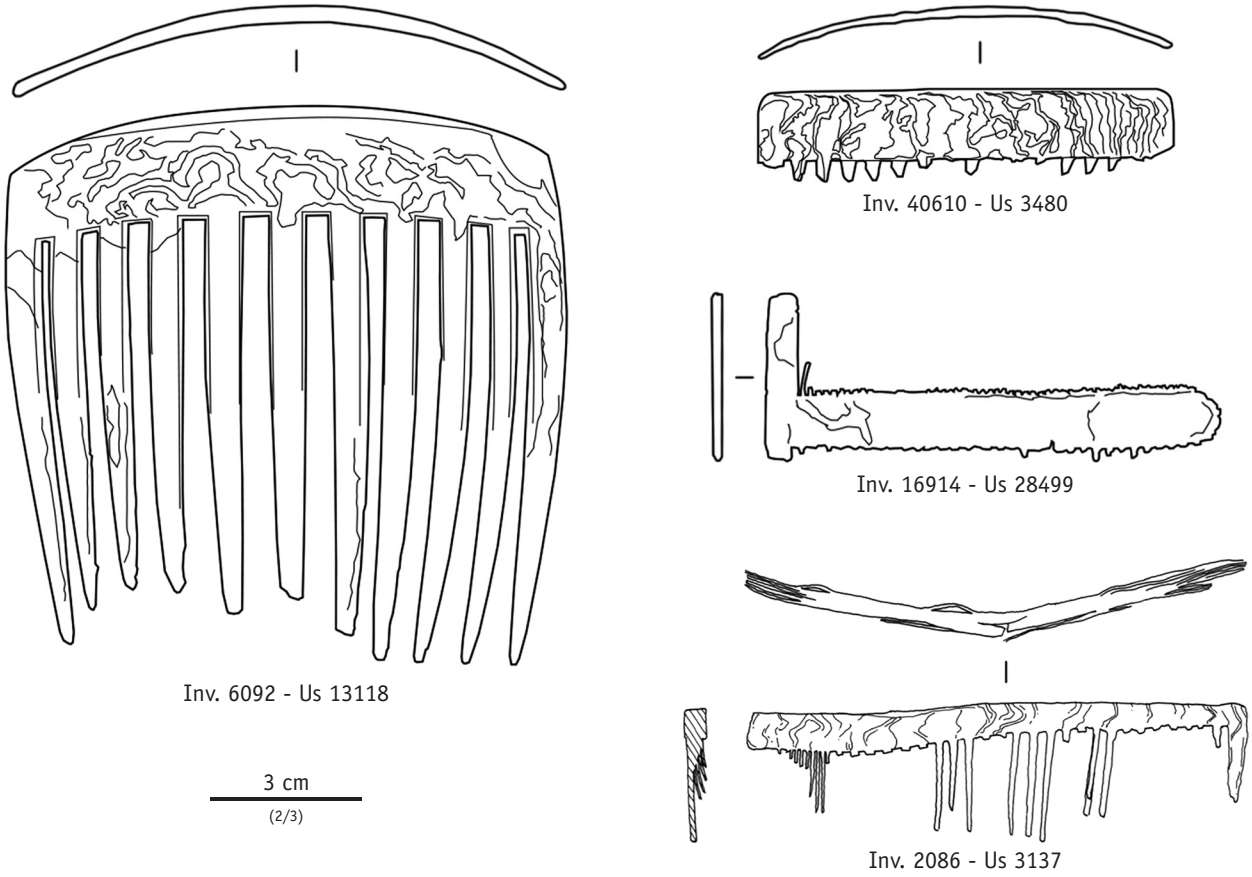

Figure 14 – Peignes en écaille de tortue de la Cour Napoléon.
[© J. Soulat, Laboratoire LandArc ; BARRERA 1989]

Autres objets

Trois objets en écaille de tortue marine ont été récoltés et se différencient des peignes et des lamelles d'éventail. Le premier est un bracelet circulaire faisant 73 mm de diamètre pour une hauteur de 8 mm (Inv. 15525 – Us 28083). Le second élément est un contour ornemental de miroir circulaire appartenant probablement à la monture sommitale (Inv. 12614 – Us 11964). Mesurant près de 200 mm de long, cette décoration en deux fragments livre un corps ajouré plat surmonté de volutes et de feuillage (**figure 15**). Enfin, le dernier objet se compose d'un petit manche à extrémité arrondie marquée d'un point central en creux qui se prolonge par une partie moins épaisse aux contours courbes (Inv. 22713 – Us 44076 ; **figure 15**). Ce manche est associé à un anneau circulaire incomplet de section quadrangulaire. La forme de l'objet autorise à supposer qu'il s'agit d'un miroir miniature ou d'une loupe. L'absence de comparaisons ne permet pas de dater précisément ces éléments mais les contextes de découverte témoignent d'un usage aux XVIIe-XVIIIe siècles.

Figure 15 – Éléments divers en écaille de tortue de la Cour Napoléon.
[© J. Soulat, Laboratoire LandArc]

DE L'ÉCAILLE DE TORTUE MARINE SUR PLUSIEURS SITES PARISIENS ?

La Cour Napoléon a livré une grande quantité de restes en écaille de tortue marine avec 175 restes datés entre le XVIIe et le XVIIIe siècle. La présence de restes bruts, de déchets de taille et d'éléments manufacturés montre une production sur place utilisant un matériau exotique provenant des Petites Antilles. Cet artisanat semble uniquement dédié à la fabrication de plaquettes ornementales employées dans la marqueterie Boulle qui représente 70 % des restes en écaille de tortue collectés. En effet, plusieurs plaquettes en cours de finition ont été mises en évidence. Complétant la collection, on distingue également des objets usuels terminés ou fragmentaires dans les remblais comme des peignes, des lamelles d'éventail ou encore un bracelet. Concernant ces derniers, il est difficile de savoir s'ils ont été produits sur place ou dans un autre atelier parisien, voire en province.

De ce fait, des recherches complémentaires non exhaustives ont été effectuées sur d'autres sites de la capitale à la même période. Plusieurs objets manufacturés en écaille de tortue ont été inventoriés. C'est le cas notamment d'un peigne de toilette à simple denture provenant de la Cour Carrée (1er arrondissement) (Département Histoire du Louvre, Musée du Louvre Inv. OP759), datant de la seconde moitié du XVIIe siècle mais

aussi de deux peignes de coiffe à simple denture datés de la seconde moitié du XVIIIe siècle (BERTHON 2014, p. 128, pl. 58-TAB-83 ; p. 139, pl. 72-TAB48) et de quelques fragments taillés (BERTHON 2014, p. 143, pl. 74-TAB26 et 42) issus du Carreau du Temple (3e arrondissement).

La présence de ces éléments offre donc des perspectives de recherche sur les restes en écaille de tortue marine à Paris mais également en France. En effet, plusieurs fouilles archéologiques préventives relativement récentes ont permis de mettre au jour des éléments confectionnés dans ce matériau. Comme nous l'avons mentionné, à La Rochelle, un peigne a été découvert en position fonctionnelle dans une tombe du cimetière de l'Hôpital protestant tout comme un fragment de plaquette dans les remblais de ce dernier (SOULAT 2016a). Sur le site de l'Institut de France à Paris, un fragment de lamelle d'éventail a été retrouvé ainsi que quelques restes de plaquettes découpées issues de la fouille de l'Inrap du couvent des Annonciades à Meulan (Yvelines) dirigée par F. Renel.

REMERCIEMENTS

Pour m'avoir autorisé à publier les restes en écaille provenant de la Cour Napoléon et à faire analyser l'un des peignes, je tenais à remercier Néguine Mathieu et Anne-Laure Goisnard (département Histoire du Louvre, Musée du Louvre). Je tenais également à remercier Jean-Paul Nibodeau et Isabelle Souquet-Leroy (Inrap) pour m'avoir permis d'analyser et de publier les données concernant le peigne en écaille de tortue de La Rochelle. À ce titre, je remercie Caroline Solazzo (Museum Conservation Institute, Smithsonian Institution) pour avoir effectué les analyses sur les peignes de La Rochelle et de la Cour Napoléon. Je souhaiterai remercier Frédéric Leblanc, restaurateur de mobilier (C2RMF) et Roberta Cortopassi, conservateur en chef en restauration (C2RMF) pour m'avoir accueilli au sein de l'atelier de restauration des meubles du musée du Louvre. Enfin, je remercie chaleureusement Tristan Yvon (Sra de Guadeloupe) et Philippe Hrodej (Université Bretagne 2, Lorient) pour m'avoir communiqué respectivement les Archives nationales de l'Outre-Mer et les sources historiques relatives au commerce colonial, ainsi qu'Amélie Aude Berthon (Éveha), François Renel et Paul Celly (Inrap) pour m'avoir renseigné et autorisé à mentionner dans cet article les restes en écaille de tortue provenant de leur site respectifs.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BARRERA J. (1989) - *Gestion du mobilier. Cour Napoléon*, Rapport préliminaire, 2 tomes, Paris, Sra Île-de-France (document dactylographié).

BERENDSE F., BITTER P., SCHARFF H. (1999) - Overzicht van kleding en sieraden, dans : BITTER P., VAN SETERS J. M. T., *Goed gevonden. Textielvondsten uit archeologische opgravingen in de Grote of St. Laurenskerk te Alkmaar*, Rapporten over de Alkmaarse Monumentenzorg en Archeologie, Rapport 7, Alkmaar, Gemeente Alkmaar, p. 181-212.

BERTHON A.-A. (2014) - Étude du petit mobilier, dans : CAILLOT I. (dir.), *Carreau du Temple, rue de Picardie, rue Perrée, rue Eugène Spuller, rue Dupetit-Thouard – Paris (75 003). Rapport final d'opération archéologique : fouille préventive (2010-2011), Volume 9/11 – Études spécialisées (1/3) : résultats des études*, Paris, Sra Île-de-France, Éveha, p. 119-146.

BIGER P.-H. (2014) - Introduction à l'éventail européen aux XVIIe et XVIIIe siècles, *Seventeenth-Century French Studies*, 36 (1), p. 84-92.

BRESC-BAUTIER G. (2001) - *Archéologie du Grand Louvre. Le quartier du Louvre au XVIIe siècle*, Catalogue d'exposition-dossier du département des Sculptures section Histoire du Louvre, Les dossiers du musée du Louvre, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 206 p.

BUCKLEY M., COLLINS M., THOMAS-OATES J., WILSON J.C. (2009) - Species identification by analysis of bone collagen using matrix-assisted laser desorption / ionisation time-of-flight mass spectrometry, *Rapid Communications in Mass Spectrometry*, 23, p. 3843-3854.

CHEVALIER J., LARTIGES A. (2001) - *Les tortues marines des Antilles. Étude bibliographique*, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, CNERA Faune d'Outre Mer, 59 p.

CLOUTIER C. (1998) - Deuxième partie : Les déchets des uns et des autres. Étude du contenu des fosses d'aisances du site archéologique Aubert-de-la-Chesnaye, dans : MOSS W. (dir.), *L'archéologie de la maison Aubert-de-La-Chesnaye à Québec*, CELAT et Ville de Québec, p. 235-295 (Collection Cahier d'archéologie du CELAT, 3).

DALLA VALLE L., MICHIEILI F., BENATO F., SKOBO T., ALIBARDI L. (2013) - Molecular characterization of alpha-keratins in comparison to associated beta-proteins in soft-shelled and hard-shelled turtles produced during the process of epidermal differentiation, *Journal of Experimental Zoology Part B: Molecular and Developmental Evolution*, 320 (7), p. 428-441.

DEAGAN K.A. (2002) - *Artifacts of the Spanish Colonies of Florida and the Caribbean, 1500-1800 – Volume 2 : Portable Personal Possessions*, Washington DC, Smithsonian Institution Press, 372 p.

DE LARMESSIN N. (1669, rééd. 1974) - *Les costumes grotesques et les métiers*, Paris, Éditions H. Veyrier, 101 p.

DURAND J., BIMBENET-PRIVAT M., DASSAS F. (2014) - *Décors, mobilier et objets d'art du musée du Louvre : de Louis XIV à Marie-Antoinette*, Coédition Somogy, Paris, l'Album, Coédition musée du Louvre et Somogy éditions d'Art, 554 p.

DU TERTRE J.-B. (1667) - *Histoire générale des Antilles habitées par les Français*, Paris, 2 vol., 596 et 540 p.

HAMILTON D.L. (2001) - Excavated Buildings, Buidling 1, World Wide Web URL, http://nautarch.tamu.edu/PROJECTS/PR-archives/Building1.htm Port Royal Project, Nautical Archaeology Program, Texas A&M University, College Station, Texas, March 14.

HENDERSON M., MILES A., WALKER D., CONNEL B., WROE-BROWN R. (2013) - *'He being dead yet speaketh': excavations at three post-medieval burial grounds in Tower Hamlets, east London, 2004-10*, London, Museum of London, 370 p. (Monograph Series, 64).

HOLLEMEYER K., ALTMEYER W., HEINZLE E. (2002) - Identification and Quantification of Feathers, Down, and Hair of Avian and Mammalian Origin Using Matrix-Assisted Laser Desorption / Ionization Time-of-Flight Mass Spectrometry, *Analytical Chemistry*, 74, p. 5960-5968.

JOHNSON D.F. (2009) - From the Collection - Combing the Roots of Colonialism: Jamaican Tortoiseshell Combs and Social Status, 1655-1692, *Winterthur Portfolio*, 43 (4), p. 313-333.

LABAT J.-B. (1722) - *Nouveau voyage aux Isles d'Amérique*, 6 vol., Paris, Delespine.

O'CONNOR S., SOLAZZO C., COLLINS M. (2015) - Advances in identifying archaeological traces of horn and other keratinous hard tissues, *Studies in Conservation*, 60 (6), p. 393-417.

PELLEPRAT P. (2009) - *Relation des missions des pères de la Compagnie de Jésus dans les Îles et dans la Terre-Ferme de l'Amérique méridionale*, texte établi par Réal Ouellet, Édition Critique, Québec, Canada, Les Presses de l'Université Laval, 350 p.

RAMOND P. (2011) - *André-Charles Boulle : ébéniste, ciseleur & marqueteur ordinaire du Roy*, Éditions Vial, 208 p.

RIJKELIJKHUIZEN M. (2010) - Tortoiseshell in the 17th and 18th Century Dutch Republic, dans : LEGRAND-PINEAU A., SIDÉRA I. (eds.), *Ancient and Modern Bone Artefacts from America to Russia: Cultural, technological and functional signature*, Oxford, Archaeopress, p. 97-106 (BAR International Series, 2136).

ROCHEFORT C. de (1658) - *Histoire Naturelle et Morale des Iles Antilles d'Amérique*, Rotterdam, Chez Arnout Leers, 626 p.

ROUBO A.-J. (1769, rééd 2006) - *Le menuisier ébéniste*, Bibliothèque des Arts, des Sciences et des techniques, Paris, Éditions Martin Média, 344 p. (Série Description des arts et métiers).

SAMOYAULT J.-P. (1979) - *André-Charles Boulle et sa famille : nouvelles recherches, nouveaux documents*, Centre de Recherches d'Histoire et de Philologie de la IVe Section de l'École pratique des Hautes Études, Hautes Études Médiévales et Modernes, Genève, Librairie Droz, 229 p.

SOLAZZO C., WADSLEY M., DYER J.M., CLERENS S., COLLINS M.J., PLOWMAN J. (2013) - Characterisation of novel α-keratin peptide markers for species identification in keratinous tissues using mass spectrometry, *Rapid Communications in Mass Spectrometry*, 27, p. 2685-2698.

SOULAT J. (2016a) - Étude du petit mobilier, dans : De NIBODEAU J.-P., SOUQUET-LEROY Y. (dir.), *La Rochelle, Hôpital Protestant, Rue du Docteur Schweitzer (Charente-Maritime), Rapport de fouilles*, Bègles, Inrap Grand Sud-Ouest, Laboratoire LandArc.

SOULAT J., avec la collab. de SOLAZZO C. (2016b) - Des Caraïbes à la Métropole : Artisanat et commerce des peignes en écaille de tortue marine à l'époque coloniale, *Journal of Caribbean Archaeology*, 16, 37 p. En ligne : https://www.flmnh.ufl.edu/files/8814/6678/0300/JCA_Soulat_final.pdf.

STEMM G., GERTH E. (2013) - The Deep-Sea Tortugas Shipwreck, Florida: A Spanish-Operated *Navio* of the 1622 Tierra Firme Fleet. Part 2, the Artifacts, dans : STEMM G., KINGSLEY S. (eds.), *The Deep-Sea Tortugas Shipwreck, Straits of Florida: A Merchant Vessel from Spain's 1622 Tierra Firme Fleet*, Oceans Odyssey 3, Oxbow and Oakville, Oxbow Books, p. 55-121.

TROMBETTA P.-J. (1987) - *Sous la Pyramide du Louvre... 20 siècles retrouvés*, Catalogue d'exposition, Paris, Éditions Le Rocher, 77 p.

UFKES A. (2003) - *Een archeologisch onderzoek op het terrein 'Alhambra' te Vlissingen (Z.)*, Groningen, Archaeological Research and Consultancy, 204 p. (ACR Publicaties, 85).

WHITE C.L. (2005) - *American Artifacts of Personal Adornment, 1680-1820: A Guide to Identification and Interpretation*, Lanham, Maryland, AltaMira Press, 160 p.

Jean SOULAT
Laboratoire LandArc / Umr 6273 - CRAHAM
GRAUL Université Laval, Québec
jean.soulat@landarc.fr

Pour citer cet article

SOULAT J., 2016 - L'artisanat de l'écaille de tortue marine sur le site de la Cour Napoléon, Grand Louvre, Paris (1er arrondissement) aux XVIIe-XVIIIe siècles : témoin de l'exotisme des Petites Antilles, *RAIF*, 9, p. 299-321.

Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 9 – 2016

Table des matières

7 Annie ROBLIN-JOUVE (†), Monique OLIVE, Patrice RODRIGUEZ, Olivier BIGNON-LAU, Christine CHAUSSÉ Gaëlle DUMARÇAY, Yann LE JEUNE, Chantal LEROYER, Stéphanie THIÉBAULT, Julia WATTEZ
LES LIMONS FLUVIATILES DU SITE MAGDALÉNIEN D'ÉTIOLLES (ESSONNE, FRANCE)
Bilan des recherches sur le contexte physique et naturel des occupations humaines à Étiolles

59 Juliette DURAND, Paulette LAWRENCE-DUBOVAC, Cécile MONCHABLON, Caroline PESCHAUX
DÉCOUVERTE D'UNE SÉPULTURE DANS LA BOUCLE COLMATÉE DE LA MARNE À MEAUX (SEINE-ET-MARNE) ET LA QUESTION DE SON ATTRIBUTION CHRONOLOGIQUE

75 Anne HAUZEUR, Mathieu RUE, Léa ROUX, Aurélie SALAVERT, Mona COURT-PICON
OCCUPATIONS DE PLATEAU DU NÉOLITHIQUE À L'ÂGE DU BRONZE À QUINCY-VOISINS « ZAC DE TERNOY » (SEINE-ET-MARNE)

109 Michel FEUGÈRE, Sylvie SOUBEYROUX
UN PLOMB MAGIQUE, D'ÉPOQUE ROMAINE, À CHÂTEAUBLEAU (SEINE-ET-MARNE)

121 Cyrille LE FORESTIER
LE PROGRAMME COLLECTIF DE RECHERCHES
« Archéologie des nécropoles mérovingiennes en Île-de-France »

125 Juliette GRALL
PREMIÈRE APPROCHE DE LA SIGNALISATION DES SÉPULTURES AU HAUT MOYEN ÂGE EN ÎLE-DE-FRANCE

139 Cyrille LE FORESTIER, Clémence MOPIN, Agathe HUREL
MORPHOLOGIE CRÂNIENNE EN ÎLE-DE-FRANCE À L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

169 Yannick FOUVEZ
OBJETS « ATYPIQUES » EN CONTEXTE FUNÉRAIRE DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE AU HAUT MOYEN ÂGE EN ÎLE-DE-FRANCE :
inventaire et tentative de classification

203 Ivan LAFARGE
ÉLÉMENTS D'APPROCHE TYPOLOGIQUE POUR LES TOMBES CONSTRUITES ET LES TOMBES MAÇONNÉES EN ÎLE-DE-FRANCE DURANT LA PÉRIODE MÉDIÉVALE

233 Jean SOULAT
L'ÉTUDE TYPOCHRONOLOGIQUE DES FIBULES DE VICQ (YVELINES) :
une véritable collection de référence

261 Fabienne RAVOIRE
CÉRAMIQUES CONVENTUELLES DE LA FIN DU XVIIe SIÈCLE DÉCOUVERTES SUR LE SITE DE L'ABBAYE DE PORT-ROYAL DES CHAMPS À MAGNY-LES-HAMEAUX (YVELINES)

279 François RENEL
CUIRE EN ÎLE-DE-FRANCE :
l'évolution des pots culinaires en terre cuite du XVIIIe à la première moitié du XIXe siècle

299 Jean SOULAT
L'ARTISANAT DE L'ÉCAILLE DE TORTUE MARINE SUR LE SITE DE LA COUR NAPOLÉON, GRAND LOUVRE, PARIS (1er ARRONDISSEMENT) AUX XVIIe-XVIIIe SIÈCLES
Témoin de l'exotisme des Petites Antilles

NUMÉRO ISSN : 2101 - 3608

PRIX : 25 €